

Les Propos de la Tour

Édition mars 2021

Mot du Maire

Au moment d'écrire ses lignes, les mesures sanitaires en vigueur nous empêchent de tenir nos événements et activités comme à l'habitude. Vous constaterez toutefois que certaines activités sont offertes, en réservant au préalable.

Vous comprendrez que dans le contexte actuel, il est toujours possible que des activités soient annulées ou déplacées en cours d'année. Il est aussi probable, souhaitons-le, selon l'évolution de la situation et des mesures sanitaires, que de nouvelles activités s'ajoutent au calendrier.

Toutefois, qui dit printemps, dit nouveauté, et malgré la pandémie, 2021 ne fera pas exception. Encore une fois cette année plusieurs projets, municipaux et commerciaux, seront mis en branle dès le retour du beau temps.

Je vous rappelle que la prochaine édition du journal Les Propos de la Tour sera publiée à la mi-juin. Entre-temps, nous vous invitons à surveiller notre page Facebook, notre infolettre, notre site internet ainsi que nos enseignes numériques pour rester à l'affût des nouvelles de votre Ville.

Heureux printemps à tous !

Jean-Claude Léveillé
Maire



Horaires

Compte tenu des circonstances actuelles entourant la pandémie de la COVID-19 et l'évolution constante des mesures sanitaires, nous vous invitons à communiquer avec nous avant de vous présenter à l'un de nos bureaux.

Hôtel de ville

Nos bureaux sont ouverts sur rendez-vous seulement.

Pour toute question ou pour prendre rendez-vous : 418 285-0110

Réception #0

Cour municipale #3

Urbanisme #4

Travaux publics

418 285-2731

Bibliothèque

Mardi au vendredi : 17 h à 19 h 30

Samedi et dimanche : 10 h à 16 h

418 285-4300

Centre sportif Promutuel Assurance

Aréna 418 285-3284 #0

Centre aquatique 418 285-0110 #302

Fermeture des bureaux administratifs

Avril : Vendredi 2 et lundi 5

Mai : Lundi 24

Un bain de neige pour L'Arc-en-ciel

C'est dans le cadre du défi #Bain-DeNeigeStHub, pour lequel Airstep a mis au défi les employés de la Ville de Donnacona, que la Ville a décidé de remettre un 5 \$ par bain de neige réalisé et identifié sur les réseaux sociaux avec #donnaconajaipasfroid à un organisme local.

Comme le défi se déroulait pendant la Semaine de prévention du suicide, il était tout naturel pour la Ville de remettre le montant amassé à L'Arc-en-ciel, organisme communautaire en santé mentale de Portneuf.

80 bains de neige ont été réalisés, pour une somme de 400 \$. Les pompiers du Service de sécurité incendie, qui n'ont pas eu la chance de réaliser le bain de neige avant la date limite, ont décidé d'amasser eux aussi des fonds pour L'Arc-en-ciel.

C'est donc **un montant de 640 \$ qui a été remis** à Mme Allard, Adj. de bureau resp. des événements bénéfiques et des communications à L'Arc-en-ciel, par le maire, Jean-Claude Léveillé.

Merci aux citoyens et merci aux pompiers qui ont, à eux seuls, amassé un montant de 240 \$.



Séances du conseil

Mars : Lundi 22

Avril : Lundi 12 et lundi 26

Mai : Lundi 10 et mardi 25

Juin : Lundi 14 et lundi 28



Séances de la cour

Mars : Mercredi 24

Avril : Mercredi 14

Mai : Mercredi 5

Juin : Mercredi 2 et mercredi 16



TAXATION

2^e paiement : Lundi 3 mai



ALERTES MUNICIPALES

donnacona.alertesmunicipales.com

Êtes-vous inscrit?

Soyez informé immédiatement quand ça compte !

Inscrivez-vous à notre système
personnalisé d'alertes.

Centre aquatique

Le Centre aquatique est ouvert, sur réservation, et vous offre :

- Plusieurs plages horaires pour des bains libres, du lundi au dimanche.
- Des cours privés ou en bulle familiale.
- Le cours Médaille de bronze, un cours de base en sauvetage avec comme prérequis : avoir 13 ans avant la fin du cours ou avoir complété le cours Étoile de bronze.

Réservation et information : 418 285-0110, poste 302

Tarifs :

Bain libre enfants (17 ans et -)	
Étudiants	2 \$
Bain libre adultes (18 à 59 ans)	4 \$
Bain libre aînés (60 ans et plus)	3 \$
Cours privés (tarif résident)	80 \$
Médaille de bronze (tarif résident)	125 \$

Aréna

Retour du patinage libre, dès le samedi 13 mars, sur réservation seulement.

Patinage libre pour tous :

Samedi et dimanche, de 13 h à 14 h 30

Patinage libre pour adultes et retraités :

Mardi et jeudi, de 9 h à 10 h 30

12 personnes maximum.

Les vestiaires ne seront pas accessibles.

Réservation et information :

418 285-3284, poste 0.



En raison de l'incertitude de l'évolution de la pandémie actuelle, nous devons reporter la 6^e édition de la Course du maire. Tous les participants actuellement inscrits sont automatiquement inscrits pour la course du dimanche 17 octobre.

Toutes les informations concernant les changements de distances, les nouvelles inscriptions et les demandes de remboursement seront annoncées au cours de l'été, sur notre site internet, notre page Facebook et notre infolettre.

Retour sur une Relâche 2021 qui a affiché COMPLET

Merci à tous les employés qui ont travaillé très fort afin d'offrir des activités de qualité pour tous nos citoyens.

Surtout, merci aux citoyens et aux visiteurs qui ont respecté les mesures sanitaires à la lettre ce qui a rendu le travail de nos employés plus agréable et a assuré la sécurité de tous.



- Patinoire extérieure et anneau de glace



- Cours de Gardiens Avertis, salle polyvalente du Centre aquatique



- En chemin vers le bain libre au Centre aquatique



- Patinage en bulle familiale



- Cours de Gardiens Avertis, gymnase de l'Aréna



- Bain libre au Centre aquatique

Opération vaccination COVID-19

Il est **maintenant possible** de prendre rendez-vous en ligne pour se faire vacciner contre la COVID-19 en fonction des priorités de vaccination.

Détails à ciusscn.ca/vaccinCOVID

Si vous êtes dans l'impossibilité de le faire en ligne ou si vous éprouvez des difficultés, demandez à un proche ou appelez au 1 877 644-4545.

Le vaccin, un moyen sûr de nous protéger.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale Québec

Carrefour F.M. Portneuf

- Accueil, écoute, références
- Cuisines collectives
- Accompagnement en situation de rupture conjugale
- Cafés-Causeries à St-Raymond et Donnacona
- Conférences
- Activités spéciales
- Ateliers d'information
- Ateliers de cuisine enfant(s) parent
- Interventions individuelles
- Accès à internet
- Prêt de livre

Noter bien que tous nos services et activités sont offerts dans le respect des mesures sanitaires et pour la sécurité de tous.

Pour information 418-337-3704 ou 1-888-337-3704, www.carrefourimportneuf.com ou [f](#)

Plusieurs postes à combler à la Ville

Consultez les offres détaillées au
villededonnacona.com/fr/emplois

Camp de jour et PAAM (66 postes)

Poste d'employé temporaire étudiant de 35 à 40 heures par semaine pendant 9 semaines, de la fin juin à la mi-août.

25 moniteurs | 25 aides-moniteurs | 12 moniteurs accompagnateurs | 3 moniteurs spécialistes | 1 coordonnateur-moniteur du PAAM

- Avoir l'âge minimum requis à la première journée officielle de travail;
- Être disponible pour travailler du lundi au vendredi entre 7 h et 18 h selon un horaire variable;
- Formation obligatoire rémunérée.

Rémunération : Entre 14,86 \$ et 16,51 \$ selon expérience au camp de jour.

Date limite : 19 mars, 16 h

Animateur du Club de lecture jeunesse estival

Poste d'employé temporaire étudiant comprenant un total de 30 heures par semaine pendant 9 semaines, de la fin juin à la mi-août 2021. L'horaire de travail est réparti le jour et le soir.

- Être âgée d'au moins 16 ans en date du 1^{er} juin 2021;
- Expérience en animation jeunesse;
- Connaissance de la psychologie et de la pédagogie de la petite enfance.

Rémunération : 16,51 \$ de l'heure.

Date limite : 19 mars, 16 h

Réceptionniste à l'hôtel de ville

Poste d'employé permanent à temps partiel pour un minimum de trois (3) jours par semaine, soit 21 heures.

- DEP en secrétariat;
- Excellent français oral et écrit;
- Entregent, tact et aisance avec le public;
- Rigueur, sens de l'organisation;
- Démontrer des valeurs liées au travail d'équipe et aux relations interpersonnelles.

Rémunération : Échelle salariale 2019 Classe 5
 15,86 \$ à 21,15 \$ / heure)

Date limite : 18 mars, 16 h

Préventionniste (3 postes)

Le poste offert est un poste d'employé temporaire étudiant.

- Avoir le sens des responsabilités et de la débrouillardise;
- Être autonome, bon communicateur, dynamique et rigoureux;
- Aimer travailler en équipe et avec les citoyens;
- Avoir un intérêt marqué pour la sécurité et la prévention;
- Être présentement aux études en techniques policières.

Rémunération : 18 \$ / heure

Date limite : 19 mars, 16 h

Le printemps arrive, préparons nous ! Quelques rappels et quelques dates importantes

DÈS LE 2 AVRIL

Stationnement permis en tout temps dans les rues.



PISTES CYCLABLES

Ouverture dès le 15 avril.



La signalisation sera mise en place tôt en saison et le lignage sera effectué dès que la température le permettra.

COLLECTES

Assurez-vous de placer vos bacs sur votre terrain et non sur la voie publique, ni sur le trottoir, afin de faciliter le travail de nos employés et d'assurer des opérations de nettoyage plus efficaces !



Retour du compost chaque semaine dès la mi-avril.



Collectes des feuilles
 Mai, octobre, novembre



Collectes des encombrants
 Août, octobre



RETRAIT DES ABRIS 30 avril

Les abris d'hiver temporaires doivent être retirés avant le 30 avril.



SENTIERS

Dès que la température le permettra, les sentiers seront inspectés et corrigés au besoin, afin de les rendre sécuritaires pour les usagers.



NETTOYAGE : RUES ET TROTTOIRS



Le balayage des rues débutera à la fin avril, si la température le permet, et sera suivi du nettoyage à l'aide de notre camion-citerne utilisant de l'eau non traitée.

PARCS ET LIEUX PUBLICS



En utilisant les poubelles à trois voies mises à votre disposition sur tout le territoire, vous contribuez à rendre votre environnement plus propre.



Gardez votre chien en laisse et assurez-vous de ramasser les excréments.



Nos parcs, terrains sportifs, terrains de jeux et aires réservées aux spectateurs sont tous des zones sans fumée !

UTILISATION DE L'EAU POTABLE



L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal pour des fins d'arrosage de toutes natures est défendue pour la période du 1^{er} mai au 15 septembre.

Toutefois, l'article 6 du [règlement V-426](#) permet son utilisation entre 18 h et 22 h les jours suivants :

- Pour les résidents dont le **numéro est un nombre PAIR** : mardi, jeudi et samedi.
- Pour les résidents dont le **numéro est un nombre IMPAIR** : mercredi, vendredi et dimanche.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

Un problème sur le territoire ? Aidez-nous 418 285-2731



Collectes

Encombrants

La collecte des encombrants du mois de mai a été déplacée au mois d'août. Pour plus d'information, nous vous invitons à contacter la Régie Régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf au 418 876-2714 ou à visiter le laregieverte.ca.

Matières organiques

Retour à la collecte hebdomadaire dès les 7 et 8 avril.

Feuilles

Secteur 1 : Jeudi 20 mai

Secteur 2 : Mercredi 19 mai



Service de contrôle animalier

Depuis le 1^{er} septembre 2020, la Ville de Donnacona est desservie par la SPA de Québec pour assurer un sain contrôle des animaux domestiques présents sur son territoire.

Les licences seront renouvelables au 1^{er} janvier de chaque année au coût de 38 \$ pour un chien. Cette nouvelle mesure de renouvellement annuel de la licence pour les animaux entre en vigueur en raison de l'adoption du règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* au mois de mars dernier par le gouvernement du Québec.

Pour toute question, nous vous invitons à communiquer avec la SPA de Québec :

www.spadequebec.ca | 418 527-9104 | info@spadequebec.ca

ou à consulter notre page dédiée au

villededonnacona.com/fr/services-aux-citoyens/animaux



À vos agendas : Périodes d'inscription

Soccer été 2021 : Inscription dès le 15 mars



Pour la saison 2021, les résidents de Donnacona rejoindront le Club de soccer Mustang de Pont-Rouge.

Les inscriptions pour la prochaine saison se feront en ligne au <https://donnacona.appvoila.com/fr> ou en contactant le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 418 285-3284 #0.

- Années de naissance : 2017 et moins;
- Ces tarifs sont assujettis à la politique de tarification familiale du Club.

Suivez le Club sur Facebook : <facebook.com/mustangpontrouge>.

Contactez les responsables par courriel au info@mustangpr.com.

Camp de jour et PAAM : Inscription du 3 au 7 mai

Deux types de camps sont offerts, soit le camp de jour pour les enfants d'âge scolaire (maternelle 5 ans à 6^e année) ainsi que le PAAM pour les jeunes du secondaire (13-14 ans).

Comme annoncé en janvier dernier, l'édition 2021 sera prolongée de deux semaines. Le camp de jour débutera donc le lundi 28 juin et se terminera le vendredi 27 août, soit deux semaines plus tard que par les années précédentes.

Les inscriptions se feront en ligne au <https://donnacona.appvoila.com/fr> ou en contactant le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 418 285-3284 #0.

Tous les détails seront communiqués au cours des prochaines semaines. Nous vous invitons à surveiller notre page Facebook, notre infolettre et notre site internet.

Baseball été 2021 : Inscription dès le 15 mars



Les inscriptions pour la prochaine saison et pour les activités complémentaires se dérouleront sur la plateforme SPORDLE, accessible via le site web du club au www.baseballindiens.com.

- Années de naissance : 2016 et moins;
- Rabais familial dès la 2^e inscription.

Suivez le Club sur Facebook : <facebook.com/baseballlesindiens>

Contactez les responsables par courriel au baseballdpr@outlook.com.

Club de lecture estival

La bibliothèque se joint au Club de lecture d'été TD. Tous les détails seront communiqués sur notre page Facebook, notre infolettre et notre site Internet.

Les inscriptions se feront du 29 mai au 17 juin.

Information : 418 285-4300



Urbanisme et développement économique



Ma piscine est-elle sécuritaire ?

Des normes d'implantation existent aussi pour les piscines résidentielles et elles s'appliquent à tous les types, qu'elle soit creusée, semi-creusée, hors terre ou gonflable. Ces normes visent à améliorer la sécurité de tous et amenuiser les nuisances potentielles !

Avant tout, votre piscine doit être clôturée, avec un accès contrôlé, et être positionnée selon certaines distances minimales de la maison et des voisins.

En tout temps, un permis est obligatoire pour l'implantation, la rénovation ou le remplacement d'une piscine, ainsi que pour clôturer cette dernière.

Quand devrais-je déposer une plainte?

La Ville de Donnacona met tout en œuvre pour offrir un milieu de vie paisible. Si vous êtes témoin ou affecté par une situation qui vous dérange, ou que vous constatez le non-respect d'éléments de la réglementation municipale, que vous êtes résident, une personne physique ou morale, un locataire, un propriétaire, un représentant légal d'une personne placée sous votre autorité, vous pouvez déposer une plainte afin de demander l'application et le respect des règlements en vigueur. Ce service a la mission, en plus de délivrer les permis, d'assurer l'application et le contrôle de divers règlements, dont celui sur le zonage et la construction, en plus de ceux contrôlant les nuisances et diverses problématiques pouvant affecter votre qualité de vie.

Porter plainte est une action constructive, confidentielle et non punitive qui nous permet d'être informés d'une problématique pour laquelle vous vous sentez lésés. Si la situation dénoncée est soumise à un règlement en vigueur, les inspecteurs municipaux pourront vous accompagner, trouver une solution et avertir la personne concernée.

L'implication préventive et l'apport vigilant du citoyen sont essentiels pour assurer votre bien-être et celui de votre environnement. La plainte écrite est une procédure simple qui, tout en laissant une trace des événements rapportés, assure le respect de la réglementation de façon équitable et améliore le cadre de vie de tous les citoyens.

Consultez le formulaire ici : villededonnacona.com/file-6269

N'hésitez pas à venir rencontrer notre équipe au besoin ou à nous contacter pour toute question !

Nous sommes là pour vous et pour assurer la réussite et la conformité de vos projets : 418 285-0110, poste 237 ou urbanismedev@villededonnacona.com

Nous vous invitons à consulter notre page dédiée au villededonnacona.com, onglet Services aux citoyens, page Demande de permis et formulaires administratifs. Vous y trouverez les liens vers :

- Nos fiches résumant la réglementation;
- Nos formulaires administratifs, de demande de permis et de certificats;
- Les tarifs associés aux permis et aux certificats.

À l'agenda

AVRIL

Anciennement défi santé



Samedi 3 avril

Chasse aux cocos de Pâques



Jeudi 20 mai

Hommage aux bénévoles

Tous les détails seront communiqués aux organismes au cours des prochaines semaines.

Mercredi 23 et jeudi 24 juin



Activités et événements

En raison de la COVID-19, le calendrier d'activités a malheureusement été ébranlé avec les différentes consignes de la santé publique. Surveillez de près notre page Facebook, notre site internet et notre infolettre afin de vous assurer de ne rien manquer sur les activités ou événements pouvant s'ajouter sur le territoire.

Questions, informations ? Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire 418 285-3284